

---

Intervention de Billaud-Varenne présentant la lettre de Prieur (de la Marne) et Turreau, en mission près de l'armée de l'Ouest, lors de la séance du 6 nivôse an II (26 décembre 1793)

Jacques-Nicolas Billaud-Varenne

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Billaud-Varenne Jacques-Nicolas. Intervention de Billaud-Varenne présentant la lettre de Prieur (de la Marne) et Turreau, en mission près de l'armée de l'Ouest, lors de la séance du 6 nivôse an II (26 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) pp. 325-326;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_82\\_1\\_37507\\_t1\\_0325\\_0000\\_7;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37507_t1_0325_0000_7;)

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

positions. Les troupes de l'avant-garde victorieuses restent sur le champ de bataille et sont bientôt soutenues par la colonne de Cammuel qui se développe sur la route de Nantes et de Vannes et qui, bientôt, est appuyée elle-même par la colonne de Tilly, qui a reçu l'ordre de s'avancer à grands pas.

« L'avant-garde bivouaque sans feu sur le champ de bataille; des fusillades et des canonnades se font entendre toute la nuit, personne ne dort et tous attendent avec impatience la première heure du jour qui doit être la dernière des brigands. Il paraît à peine, déjà toutes nos colonnes sont en mouvement, elles s'avancent sur Savenay, l'ennemi résiste; quelques coups de canon et de fusils se font entendre, mais la victorieuse batonnette enfonce les rangs des brigands; ils sont pressés de toutes parts; ils se battent en désespérés. Nos soldats, corps à corps, les hachent sur leurs pièces de canon; les rues, les chemins, les plaines, les marais sont jonchés de leurs morts; nous marchons sur des monceaux de cadavres; leurs canons, leurs caissons, leurs bagages sont pris; leur cavalerie est en fuite; une partie est exterminée: la victoire est complète (1).

Les infatigables soldats de la République se répandent, pendant toute la journée, en tirailleurs dans le bois, les marais et les fermes des environs et des milliers de brigands tombent sous leurs coups. Les ennemis, dispersés et réduits à quelques hordes vagabondes, ne tarderont pas à être détruits, les généraux s'occupent d'un projet de cantonnement et nos troupes seront disposées de manière à ce qu'il n'en échappe aucun.

« Nous avons pris, dans cette journée le reste de l'artillerie de l'ennemi, elle était composée de trois pièces de canon de 4, trois de 8 et une de 12, et autant de caissons.

« Parmi les bagages s'est trouvé le coffre-fort contenant les assignats au nom de Louis XVII et la planche avec laquelle ils se fabriquaient. Les soldats ont déchiré et jeté dans la boue ces restes de royalisme expirant, mais ils ont conservé les assignats républicains qui s'y trouvaient mêlés; ils n'ont pas mis moins de soins à ramasser les calices, les patènes, les ciboires et les soleils qui sont tombés entre leurs mains.

« C'est à juste titre que la Convention nationale a décrété que les troupes réunies dans l'armée de l'Ouest ont bien mérité de la patrie; c'est au zèle qu'elles ont mis à la poursuite des brigands, c'est aux fatigues qu'elles ont sans cesse essuyées dans une campagne d'hiver, dans des marches continues et forcées qu'elles ont souvent faites, sans souliers et sans autres subsistances que du pain; c'est à leur intrépidité qu'est due la destruction de l'armée des brigands. Les deux dernières journées surtout leur ont acquis de nouveaux droits à la reconnaissance nationale. Soldats et généraux, tout a fait son devoir (*sic*) fatigues et danger, tout a été partagé. Le 6<sup>e</sup> bataillon des volontaires de l'Aube, les 6<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> régiments ci-devant Anais et Armagnac ont conservé la réputation qu'ils s'étaient acquise au Mans. Nous regrettons de ne pouvoir vous nommer tous les bataillons et

tous les citoyens qui se sont distingués dans ces affaires.

« Nous apprenons à l'instant que 50 hommes de cavalerie aux ordres de Westermann ont poursuivi, sur la gauche de Savenay, 400 hommes d'infanterie et 300 de cavalerie des brigands qui se portaient de ce côté; l'infanterie a été exterminée; Piron, commandant de la cavalerie brigandine et qui montait le cheval blanc si fameux dans l'histoire de la Vendée, a été tué en combattant, par un maréchal des logis de la Légion du Nord. Le reste de la cavalerie, pressé par les nôtres a essayé de passer la Loire à la nage. Ils ont tous été engloutis dans les flots et pas un n'a échappé (1).

« Nous avons déjà exterminé hier un autre commandant de cavalerie, qui a dit se nommer Germain et qui était un ancien mousquetaire. On nous assure ce matin que son nom est de l'Amperiere (2) un des généraux.

« La Convention nationale apprendra avec intérêt que le général Beaupuy qui, blessé à mort sous les murs de Laval, s'écriait : « *Je n'ai pu vaincre pour la République, je mourrai pour elle* », n'a cessé, malgré ses blessures qui sont encore saignantes, et qu'il est obligé de panser tous les jours, d'accompagner l'armée et d'y partager ses fatigues et ses dangers.

« Nous apprenons que le tocsin a sonné dans les campagnes et que les paysans de ces contrées exterminent les brigands de tous côtés.

« PRIEUR (de la Marne), L. TURREAU.

« Nous regrettons bien que notre brave collègue Bourbotte n'ait pas été témoin des succès de nos armées dans ces dernières journées. Épuisé par les fatigues d'une campagne qu'il fait depuis huit mois, il est resté malade à Laval.»

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (3).

**Billaud-Varenne.** Voici les détails d'une nouvelle victoire, presque complète, remportée sur les rebelles de la Vendée.

(1) Applaudissements, d'après le *Mercur universel* [7 nivôse an II (vendredi 27 décembre 1793), p. 110, col. 1].

(2) D'après le *Bulletin de la Convention* et le *Moniteur*, ce nom s'écrivait Langrenière.

(3) *Moniteur universel* (n° 97 du 7 nivôse an II (vendredi 27 décembre 1793), p. 391, col. 3). D'autre part, le *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II, n° 464, p. 90), rend compte de la lecture de la lettre de Prieur (de la Marne) et Turreau dans les termes suivants :

Un membre du comité de législation produit le projet de décret additionnel à la loi du 5 brumaire, sur le partage égal des successions.

Il est interrompu par BILLAUD-VARENNE qui monte à la tribune et dit :

Je vous apporte les détails d'une nouvelle victoire, presque complète, remportée sur les rebelles de la Vendée. (*On applaudit.*)

BILLAUD-VARENNE lit :

(*Suit le texte de la lettre de Prieur (de la Marne) et de Turreau que nous avons inséré ci-dessus.*)

Cette lettre a été souvent interrompue par de joyeuses acclamations. A peine BILLAUD-VARENNE achevait-il de la lire que les représentants du peuple

(1) Vifs applaudissements, d'après les *Annales patriotiques et libérales* (n° 360 du 7 nivôse an II (vendredi 27 décembre 1793), p. 1626, col. 1.

(Suit la lettre de Prieur (de la Marne) et Turreau, datée de Savenay, le 3 nivôse, que nous reproduisons ci-dessus.)

**Billaud-Varenne.** J'annonce encore à la Convention nationale que, par un courrier arrivé cette nuit au comité de Salut public, nous avons appris que le noyau de contre-révolution, qui s'était formé sur les confins du département de l'Ille-et-Vilaine avait été dissous et que l'aide de camp du traître Wimpfen avait été tué à la tête des rebelles.

L'Assemblée ordonne l'insertion au *Bulletin* de la lettre des représentants du peuple Prieur et Turreau.

**Un membre** [Goupilleau (de Montaigu) (1)] propose, et la Convention nationale décrète, qu'il sera donné un avancement de grade au maréchal des logis de la légion du Nord qui a tué Piron, et charge les représentants du peuple près l'armée de l'Ouest d'y pourvoir définitivement (2).

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (3).

**Goupilleau (de Montaigu).** Le brave maréchal des logis, qui a tué Piron a délivré la terre d'un monstre exécrable; c'est le Piron qui a commencé la guerre de la Vendée; c'est lui qui a osé proposer, à Ancenis, une capitulation honteuse à nos troupes.

Je demande que les représentants du peuple près l'armée de la Vendée soient tenus de donner de l'avancement à ce brave homme.

Cette proposition est décrétée.

**Le général Dugommier (4) donne de nouveaux détails sur la prise de Toulon. La précipitation**

et les citoyens placés dans les tribunes ont répété les cris de: *Vive la République!*

**Billaud-Varenne.** J'annonce à la Convention que, par un courrier qui vous est parvenu cette nuit, nous avons appris qu'un noyau de rébellion qui s'était formé sur les confins de l'Ille-et-Vilaine, n'existe déjà plus. Les rebelles ont été battus et détruits. L'aide de camp du général Wimpfen commandait cette horde contre-révolutionnaire; il a été tué à la tête de la révolte. (*Vifs applaudissements.*)

(1) D'après la minute du décret qui existe aux *Archives nationales* carton C 286, dossier n° 850.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 106.

(3) *Moniteur universel* (n° 98 du 8 nivôse an II (samedi 28 décembre 1793), p. 393, col. 3]. D'autre part, le *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II, n° 464, p. 93], rend compte de la motion de Goupilleau dans les termes suivants :

« Ce n'est pas assez d'applaudir à la conduite du maréchal des logis qui a tué Piron; il faut que la Convention sache que ce Piron était un monstre, que ce fut lui qui osa proposer à des républicains une honteuse capitulation. Je demande qu'il soit récompensé comme il le mérite par la Convention.

« Avancé! avancé! s'écrie-t-on de toutes parts.

« La Convention décrète que le maréchal des logis qui a tué Piron sera avancé en grade.»

(4) Nous avons inséré cette lettre à la séance du 5 nivôse an II dans le compte rendu du *Moniteur* (voy. ci-dessus, p. 296). Nous avons eu soin d'en collationner le texte avec l'original qui existe aux *Archives du ministère de la guerre. Armée devant Toulon.*

avec laquelle l'évacuation générale a été faite nous a sauvé presque toutes nos propriétés. La plus grande partie des vaisseaux a été préservée des flammes. L'arsenal, les magasins, la corderie, les provisions de toutes espèces, le trésor de l'ennemi, enfin, à la réserve de quelques vaisseaux enlevés et brûlés, Toulon nous rend par la force tout ce que sa trahison nous avait ravi.

Nous avons perdu 75 à 80 de nos frères, et le nombre des blessés est d'environ 250. Il n'est guère possible de connaître la perte de l'ennemi que par leurs blessés arrivés dans notre ambulance; mais on peut assurer, qu'en y ajoutant les morts et les prisonniers, nous lui avons enlevé, dans cette journée, plus de 1.200 combattants (1).

Les représentants du peuple à Bordeaux écrivent du 2 nivôse : « Hier, l'ex-député Grangeneuve a été arrêté; hier, il a subi la peine due à ses crimes, et les citoyens de Bordeaux ont applaudi unanimement au supplice d'un homme qu'ils accusaient d'avoir contribué à les plonger dans un funeste égarement. Le frère de Grangeneuve, membre de la Commission prétendue populaire, un négociant, conspirateur, nommé Buïac, et un gros marchand, accapareur et fédéraliste, nommé Dagusan, ont subi le même sort : d'autres personnages importants, tels que le général Gestas, ont été saisis dans des retraites disposées avec tant d'art, qu'il eût été impossible de les découvrir sans la sagacité des sans-culottes, qui sentent la nécessité de livrer au glaive vengeur les auteurs de tous leurs maux. Le comité de surveillance travaille avec une vigilance infatigable : la Commission militaire le seconde, et en général toutes les autorités nouvellement constituées sont dignes de la confiance du peuple. L'esprit public renaît dans cette cité. Les citoyens s'empressent d'apporter volontairement à la Monnaie l'argenterie des églises, et celle même qui leur appartient; le dépôt se monte déjà à plus de 20.000 marcs. Les dons en numéraire sont immenses.

**Tous les corps administratifs et tous les officiers civils et militaires ont été épurés au club national, en présence du peuple (2).**

(Suit la lettre des représentants du peuple délégués dans le département du Bec-d'Ambès (3).

*Les représentants du peuple délégués dans le département du Bec-d'Ambès, à la Convention nationale.*

« Bordeaux, le 2 nivôse, l'an II de la République française.

« Citoyens nos collègues,

« Hier l'ex-député Grangeneuve a été arrêté; hier il a subi la peine due à ses crimes et les

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 106.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 107.

(3) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 860, pièce 19. *Premier supplément au Bulletin de la Convention* du 6 nivôse an II (jeudi 26 juillet 1793). Aulard : *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 9, p. 591.